Réunion CAC 30/11/2020

Motion (à revoir) concernant la demande d'ouverture des Universités plutôt en Janvier présentée par SR? Et acceptée (mais à revoir la version définitive)

Le contexte : les BTS et Cpge peuvent fonctionner car dépendent des lycées. Diverses mesures de réouverture

progressive : commerces, culture, cultes (avec notamment le conseil d'état remettant en cause la limite ridicule à 30 personnes). Et pourquoi dans ce cas, la réouverture des universités ne peut pas commencer à demi-jauge et à jauge complète le 25 janvier. La situation psychologiques des étudiants demande une certaine urgence.

Beaucoup de discussions et d'échanges sur le texte.

II. Point sur les graduates Schools & Institut et Ecole universitaire de premier cycle (EUCPS)

- 1. Présentation du fonctionnement et des moyens pour GS&I
- 2. Information sur les élections des conseils GS&I et EUCPS

Informations sur le déroulement, sur la communication :

A retenir, les électeurs choisissent la GS de rattachement pour le vote, mais cette liste de choix ne sera pas communiquée.

Vote en ligne, ainsi que dépôt des listes de candidats en ligne.

Oliver a fait remarquer que l'information actuelle sur le site Psay n'est pas claire et difficile à accéder en ce qui concerne les constitutions de listes.

3. Avis sur la nomination des représentants du CAC aux conseils des GS en tant qu'invités permanents

Choix des représentant du CAC aux conseils des GS Adoption avec 1 abstention

I. (mais fait ensuite) Adoption des procès-verbaux des séances des 2 juillet et 7 septembre 2020 (vote : 1 abstention)

III. Etat d'avancement sur la réflexion de l'organisation pour le développement économique

(sera traité au prochain CAC par manque temps.)

IV. Présentation et discussion sur la LPR (finalement traité en point III)

CFDT: déclaration des élus de la CFDT.

-Regret sur le financement, durée, hauteur et projet

- -contre la méthode (amendements par la commission mixte paritaire).
- -pour la qualification
- -sans l'adhésion de la communauté universitaire
- -conclusion : le CAC soit pleinement associé à l'application de la loi.

SR approuve cette conclusion.

SR est d'accord sur le point méthode (amendements par la commission mixte paritaire).

SR: la qualification ne nous touche vraiment pas à PSaclay

SR: au sujet des financements, il faut analyser la loi et bien la comprendre.

Organisation de la recherche : des impacts plus ou moins impératifs

Présentation de la partie budgétaire de la loi :

P. LESOT (UHDE): en référence à la présentation où il est écrit que "Augmentation des financements de base des labos de 10% en 2021 et 25% en 2023" : gap entre ce qui est écrit et la réalité du terrain.

SR : l'enveloppe recherche au niveau de UPSaclay a globalement augmenté, mais celle ci n'est pas redistribué

uniformément sur tous les labos. Il peut y avoir des fluctuations à la hausse ou à la baisse suivant les labos.

Mais ceci n'a rien avoir avec la LPR.

SR nous dit que si ces 10% d'augmentation ne sont pas financés, on dénoncera cette annonce comme des mensonges.

T. Doré (président du CR) : on ne sais pas ce qui va finalement être versé à l'université, car il s'agit de 10% d'augmentation EN MOYENNE; et on ne sais pas précisément quelle est la base sur laquelle sont calculée 10%

L. Willemez (UHDE) : rappelle l'absurdité des certains points de la loi

P. Lesot (UHDE): rappel les problèmes que poses le système des appels à projet.

A. Keller (UHDE) : coût administratif et immobilier de l'ANR

Partie RH de la loi (présentée par Véronique Benzaken)

Chaire de prof junior : "Recruter en qualité d'agent contractuel de droit public des personnes titulaires d'un doctorat (article L. 612-7) ou d'un diplôme équivalent dans un corps de professeur"

maximum 6 ans.

Limité à 15% du corps concerné (avec le 1 pour 1?) pour les universités (20% ONR)

Comment intégrer ce dispositif dans une politique RH EC globale, transparente et équitable ?

En accord avec la charte RH.

L. Willemez (UHDE) : inégalité entre les différents statuts dans les labos. Explosions des collectifs qui ont du mal à vivre.

Oliver Nüsse (UHDE) : conditions de travail de ces prof junior alors que déjà pour les permanents c'est difficile.

Ces profs juniors sont censés enseigner même s'ils viennent des ONR

SR: on va pouvoir imposer des heure enseignements.

SR: au moins 90% seront titularisés

dérogation à la qualification acquise pour les maîtres de conférences titulaires,

et pour les autres ,en tant qu'expérimentation, possibilité de déroger à la qualification sous les conditions

Après avis du CA

Concerne les postes publiés au plus tard le 30/9/2024

Dérogation accordée par décret pour la durée de l'expérimentation

L'Université Paris Saclay doit elle expérimenter?

Réflexion sur ce que nous attendons du recrutement d'un enseignant chercheur, avec ou sans la qualification.

Il faut trouver le bon dosage entre l'universel et le particularisme.

Vincent Cros: destruction du cadre national.

A. Keller (UHDE) : besoin de postes et non pas de nouveaux statuts et de nouvelles procédure de recrutement.

SR : attractivité des carrières, augmentation des revenus et budgets environnement Nouveaux process de recrutement

Attractivité des métiers : CDI de mission

Comment sécuriser ce type de contrat ?

Quelles perspectives offrir au-delà de la mission?

Comment on accompagne ces CDI de mission au de la de la mission

Oliver Nüsse (UHDE): qu'appelle-t-ton une mission dans ce contexte?

SR : il est urgent d'attendre ou ou proposer les décrets d'application de la loi. (d'où le GT sur la LPR)

A. Keller: dans quelle mesure peut on faire des proposition quant aux décrets

d'application de la loi

SR: on sait faire passer des propositions par des canaux

Lien avec le secteur privé (présenté par Michel Mariton)

Renforcement des liens entre recherche, société et économie : Participation à une entreprise (présenté par Michel Mariton)

Favorise l'implication dans des projets de valorisation ou de création d'entreprise

Prévention des conflits d'intérêt

o Déclaration d'intérêt préalable à toute mission d'expertise publique.

Mention des liens d'intérêt dans le champ de l'expertise lors des 5 années précédentes.

o Interdiction de représenter la puissance publique dans les négociations avec l'entreprise

Vicent Cros : il y a des choses qui existent déjà, quel est l'apport de ces nouveaux dispositifs

SR: on ne sait pas encore, il faut que nous l'étudions.

Renforcement des liens entre recherche, société et économie : MAD d'EPIC ou d'entreprises (présenté par Michel Mariton)

Renforcement des liens entre recherche, société et économie : Congé formation et recherche

Favorise une mobilité privé-publique permettant des rapprochements Enrichit l'enseignement et la recherche avec l'appoint d'expériences

externes

Respiration au long des carrières privées

Renforcement des liens entre recherche, société et économie : Pôles Universitaires d'Innovation (présenté par Michel Mariton)

Disposition à risque : rajouter une couche au mille-feuilles innovation? Risque particulièrement fort sur un territoire aussi dense que Paris-Saclay

« Label » PUI = pas de budget dédié supplémentaire ?

Un groupe de travail sur la LPR (présentée par Valérie Ferreboeuf) avec les élus (4 UHDE, 2 SNPTES, 3 CFDT, 4 Ensemble) 6 extérieurs.